

ASSOCIATION DES SDC

MTL



Mémoire présenté à l'Office de consultation
publique de Montréal

**L'ITINÉRANCE ET LA COHABITATION SOCIALE
À MONTRÉAL**

20 février 2025

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE MONTRÉAL

L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) a pour mission de représenter d'une voix commune les intérêts du réseau des SDC de Montréal afin de créer un environnement propice au développement commercial et à la prospérité durable des quartiers. Elle regroupe aujourd'hui 24 sociétés de développement commercial (SDC) et leurs 13 000 commerces et places d'affaires.

ASSOCIATION DES SDC DE MONTRÉAL (ASDCM)

1012, avenue du Mont-Royal Est,
Bureau 101
Montréal (Québec)
H2J 1X6

Tous droits réservés - ASDCM

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
ENGAGEMENT DE L'ASDCM ET NÉCESSITÉ D'UN SOUTIEN GOUVERNEMENTAL ACCRU	5
COHABITATION ET VITALITÉ ÉCONOMIQUE : UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER	5
RÔLE ET ACTIONS DES SDC FACE À L'ENJEU DE L'ITINÉRANCE ET DE LA COHABITATION	6
RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE COHABITATION, UNE GESTION INCLUSIVE DES ESPACES URBAINS ET UN FINANCEMENT ADÉQUAT	7
CONCLUSION	9
BIBLIOGRAPHIE	10

CONTEXTE

L'itinérance est un défi majeur à l'échelle mondiale, et Montréal n'y échappe pas. Entre 2018 et 2022, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible a augmenté de 33 % (Comité de l'itinérance de Montréal, 2023). Cette hausse résulte d'une conjoncture économique difficile marquée par l'inflation, la hausse des loyers, la précarisation de l'emploi, l'augmentation du coût de la vie, l'insuffisance des logements sociaux et la complexité d'accès aux services sociaux et de santé. De plus, l'érosion du filet de sécurité sociale accentue la vulnérabilité de nombreuses familles et individus, les exposant davantage à l'itinérance.

La montée en puissance de nouvelles drogues, telles que le fentanyl et la xylazine (souvent appelée "drogue zombie"), aggrave ces enjeux. Ces substances puissantes et dangereuses augmentent les risques pour la santé publique et complexifient l'intervention des services sociaux et de santé. Leur prolifération dans certains quartiers commerciaux pose des défis accrus en matière de sécurité et d'accompagnement des personnes en situation d'itinérance.

Par ailleurs, Montréal accueille un nombre croissant de réfugiés et de personnes en situation irrégulière, souvent sans accès immédiat aux services essentiels, ce qui les place dans une grande précarité. Ces nouveaux arrivants, parfois contraints à l'itinérance, exercent une pression supplémentaire sur les infrastructures d'accueil et les ressources locales, nécessitant une réponse concertée des différents niveaux de gouvernement.

L'espace public, notamment les artères commerciales, devient un lieu de cohabitation entre divers groupes : citoyens, commerçants, touristes, travailleurs et personnes en situation de vulnérabilité. Cette réalité exige une approche inclusive et pragmatique, conciliant enjeux sociaux et dynamisme économique.

Dans ce contexte, la Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour identifier les conditions favorisant une cohabitation harmonieuse et une meilleure intégration des ressources destinées aux personnes en situation d'itinérance. Ce mémoire propose des solutions permettant d'équilibrer les besoins des différents usagers de l'espace public, tout en préservant la vitalité économique des quartiers commerciaux.

ENGAGEMENT DE L'ASDCM ET NÉCESSITÉ D'UN SOUTIEN GOUVERNEMENTAL ACCRU

L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) considère que la gestion de l'itinérance en milieu commercial doit être abordée sous un angle équilibré, où les droits et les besoins de chacun sont respectés. Dans cette optique, l'ASDCM s'implique activement dans plusieurs comités clés de la Ville de Montréal, notamment le Comité cohabitation et enjeux de judiciarisation, le Comité des partenaires régionaux EMMIS, ainsi que le Comité ad hoc sur les enjeux et les besoins des personnes qui n'accèdent pas à l'hébergement-logement. À travers ces engagements, l'ASDCM milite pour une meilleure collaboration entre les SDC, les arrondissements et les organismes communautaires afin de proposer des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales.

L'ASDCM plaide pour un renforcement des brigades d'intervention sociale dédiées aux SDC et pour un financement adéquat des initiatives favorisant une cohabitation harmonieuse. Une meilleure coordination des ressources et la mise en place d'études d'impact avant l'implantation de nouvelles ressources d'accueil sont essentielles pour assurer une répartition équitable des services sur l'ensemble du territoire montréalais. Cela passe par un engagement financier accru du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada dans les domaines du logement, de la santé et des services sociaux, ainsi que par des mesures adaptées pour répondre aux défis posés par les nouvelles drogues et l'accueil des populations en situation précaire.

COHABITATION ET VITALITÉ ÉCONOMIQUE : UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER

L'espace commercial et l'espace public sont des lieux de rencontres et d'interactions sociales et économiques, où coexistent divers usagers aux besoins variés. Souvent, les commerçants se retrouvent en première ligne face au défi de l'itinérance et de la cohabitation, devant jongler avec des situations complexes qui peuvent affecter directement leur activité. Une mauvaise gestion de la cohabitation peut affecter la qualité de vie des résidents, compliquer l'accès aux services pour les personnes en situation de précarité et engendrer des tensions sociales. À l'inverse, des stratégies bien adaptées favorisent un dynamisme commercial accru et renforcent le sentiment de sécurité des visiteurs et résidents.

L'enjeu principal est donc d'éviter une polarisation des positions en favorisant des mécanismes d'intégration adaptés à chaque quartier. Une approche de cohabitation efficace

repose sur une collaboration étroite entre les divers acteurs impliqués : arrondissements, sociétés de développement commercial (SDC), commerçants, organismes communautaires, services sociaux et de santé, ainsi que les forces de l'ordre.

RÔLE ET ACTIONS DES SDC FACE À L'ENJEU DE L'ITINÉRANCE ET DE LA COHABITATION

La majorité des sociétés de développement commercial (SDC) sont directement confrontées à l'enjeu de l'itinérance et certaines d'entre elles s'engagent activement pour atténuer les impacts de l'itinérance sur les commerces, tout en adoptant une approche à la fois humaine, inclusive et pragmatique.

Pour ce faire, les SDC collaborent avec les brigades EMMIS, un service spécialisé dans l'intervention préventive et bienveillante. Cette coopération permet de désamorcer certaines tensions en milieu commercial et d'accompagner les personnes en situation d'itinérance vers des ressources adaptées.

En parallèle, les SDC participent activement aux tables de concertation locales, réunissant divers acteurs tels que les organismes communautaires, les services sociaux et les forces de l'ordre. Ces rencontres favorisent une meilleure coordination des actions et permettent d'adapter les stratégies en fonction des réalités spécifiques de chaque quartier.

Afin d'assurer une présence constante et rassurante sur les artères commerciales, certaines SDC ont mis en place des brigades d'accueil et de médiation. Inspirées du modèle des « Community Navigators » de San Francisco, ces équipes interviennent directement sur le terrain pour orienter les personnes vulnérables vers les services sociaux et de santé tout en sensibilisant les commerçants aux bonnes pratiques en matière de cohabitation.

Enfin, un travail de proximité est réalisé avec les organismes communautaires et les travailleurs de rue afin de renforcer l'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance. Bien que ces collaborations existent, leur portée et leur efficacité varient selon les quartiers et les ressources disponibles. L'objectif est d'améliorer la coordination et d'optimiser l'orientation des personnes vulnérables vers les services appropriés, en tenant compte des réalités du terrain et des contraintes opérationnelles des différents acteurs.

RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE COHABITATION, UNE GESTION INCLUSIVE DES ESPACES URBAINS ET UN FINANCEMENT ADÉQUAT

Afin de renforcer la cohabitation et favoriser un équilibre entre inclusion sociale et vitalité économique, il est essentiel de mieux coordonner les actions existantes et d'assurer une complémentarité entre les différentes initiatives déjà en place. Plusieurs recommandations permettent de consolider ces efforts :

— Soutenir et structurer les initiatives locales porteuses

La Ville de Montréal doit renforcer le financement et l'accompagnement des initiatives locales existantes, telles que les brigades d'intervention sociale, les comités locaux et les programmes de réinsertion. Il est également essentiel de favoriser le partage des bonnes pratiques entre les territoires afin d'encourager leur mise en œuvre et leur adaptation en fonction des réalités locales.

— Améliorer la coordination entre les acteurs et clarifier les rôles et les responsabilités

Une meilleure synergie entre les SDC, leurs membres, les arrondissements, les organismes communautaires et les différents paliers gouvernementaux est nécessaire pour assurer une gestion plus efficace des enjeux liés à la cohabitation et à l'itinérance. La mise en place d'indicateurs de suivi communs et le partage d'informations doivent être priorisés afin d'optimiser les interventions. Ces initiatives doivent également s'appuyer sur le déploiement de logements abordables, ainsi que de services de refuges et de santé, dans lesquels l'accès à ces services essentiels pour les personnes en situation d'itinérance serait développé de façon concertée et cohérente. Cet effort de concertation permettrait de renforcer l'efficacité des interventions, d'optimiser l'orientation vers les ressources et de favoriser une meilleure cohabitation dans les artères commerciales.

— **Renforcer la sécurité et la propreté des artères commerciales et des quartiers d'affaires**

Pour assurer un environnement sécuritaire et accueillant, des brigades d'accueil, de médiation et/ou de propreté, selon les besoins de chaque territoire, doivent être consolidées sur les zones commerciales afin de favoriser la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public. Il est également nécessaire de clarifier et d'optimiser le rôle des travailleurs de rue afin de renforcer leur complémentarité avec les autres intervenants et d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance. Il est également recommandé de maintenir une présence adéquate des forces de l'ordre afin de prévenir les actes d'incivilité et les activités illicites.

— **Favoriser la consultation et la sensibilisation des acteurs économiques**

Avant d'implanter dans les milieux d'affaires de nouveaux refuges ou centres d'injection supervisés destinés aux populations vulnérables, il est primordial de veiller à une répartition équilibrée de ces services sur l'ensemble du territoire et réaliser une étude d'impact permettant de prévenir et d'atténuer les effets sur l'activité économique locale. En complément, un soutien accru aux commerçants doit être mis en place à travers des initiatives d'information, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement afin de mieux gérer les défis liés à la cohabitation dans l'espace public.

CONCLUSION

L'itinérance et la cohabitation sur les artères commerciales nécessitent une approche pragmatique, humaine et concertée. Il est impératif de reconnaître que l'exclusion ou la répression ne constituent pas des solutions viables à long terme. Au contraire, il est essentiel de mettre en place des stratégies fondées sur la prévention, l'accompagnement et l'inclusion sociale.

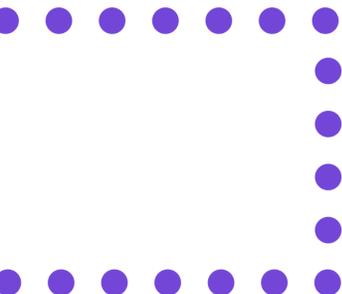
La coexistence harmonieuse entre les entreprises, citoyens et personnes en situation d'itinérance repose sur un équilibre délicat entre soutien aux populations vulnérables et préservation du dynamisme économique des artères commerciales. Cela implique une meilleure coordination des actions entre les différents acteurs impliqués – arrondissements, SDC, organismes communautaires, forces de l'ordre, services sociaux et de santé – afin d'assurer une répartition équitable des ressources et une réponse adaptée aux défis locaux.

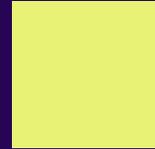
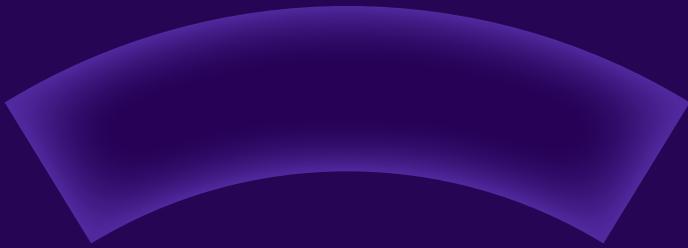
Les recommandations formulées dans ce mémoire mettent en lumière la nécessité de renforcer le financement des initiatives de cohabitation, d'adapter les services sociaux et de santé aux nouvelles réalités, notamment celles liées aux drogues émergentes et à l'accueil des réfugiés, et de favoriser la collaboration entre les acteurs locaux. La mise en place de brigades d'accueil et de médiation, ainsi que la documentation et la diffusion des meilleures pratiques, constituent des leviers stratégiques pour améliorer la situation.

L'ASDCM réaffirme son engagement à collaborer avec l'ensemble des parties prenantes pour préserver et renforcer le caractère inclusif, sécuritaire et dynamique des artères commerciales de Montréal. Déjà sécuritaires, ces espaces doivent continuer d'évoluer grâce à des actions concertées favorisant une cohabitation harmonieuse et une vitalité économique durable. Avec un soutien financier stable des gouvernements du Québec et du Canada, Montréal a tout le potentiel pour devenir une référence en matière de cohabitation urbaine. L'avenir des quartiers commerciaux repose sur notre capacité collective à mettre en place des solutions adaptées aux réalités du terrain. Il est temps d'agir de manière concertée et déterminée pour bâtir une ville où chacun trouve sa place et prospère.

BIBLIOGRAPHIE

- Comité de l'itinérance de Montréal. (2023). Rapport annuel sur l'itinérance visible à Montréal. Montréal, QC.
- Office de consultation publique de Montréal. (2023). Consultation publique sur l'itinérance et la cohabitation urbaine. Montréal, QC.
- Ville de Montréal. (2022). Plan d'action en itinérance 2022-2027. Montréal, QC.
- Observatoire canadien sur l'itinérance. (2022). Itinérance et espaces publics : Enjeux et solutions. Toronto, ON.
- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. (2023). Les impacts des nouvelles drogues sur les milieux urbains. Ottawa, ON.
- Gouvernement du Québec. (2023). Investissements et politiques en matière d'itinérance et de logement social. Québec, QC.
- Gouvernement du Canada. (2023). Stratégie nationale sur le logement et l'itinérance. Ottawa, ON.
- Haven for hope. (2023). « Our Approach : Moving Toward Independence Through Trauma Informed Care », sur le site Haven for hope. <https://www.havenforhope.org/about/our-approach/>





ASSOCIATION DES SDC
MTL

asdc.com

info@asdc.com
(514) 543-2310